



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG
MRC BROME-MISSISQUOI



PROCÈS VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE
3 FÉVRIER 2025

Une séance ordinaire s'est tenue à l'hôtel de ville, le lundi 3 février 2025 à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse, Lucie Dagenais.

Sont présents les conseillers suivants :

Gilles Prairie	Josiane Martel-Ouellet
Bob Lussier	Catherine Marsan-Loyer
Marie Claude Aubin	Stéphanie Dalpé

Assiste également à la séance le directeur général, greffier et trésorier, Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

1. RES 517-02-25 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour proposé.

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé par la conseillère Marie Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté ci-bas en ajoutant deux sujets au point varia :

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024 (BUDGET ET PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION)
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024
5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 9 JANVIER 2025
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 13 JANVIER 2025
7. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER
8. SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE
9. CORRESPONDANCE
10. DEMANDE DE PIIA N°25-001 – 10, CHEMIN DE LA CHOUETTE
11. DEMANDE DE PIIA N°25-003 – 57-59, RUE PRINCIPALE
12. ÉMISSION D'UN CHÈQUE – COTISATION ANNUELLE 2025 – ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC
13. ÉMISSION D'UN CHÈQUE – SUBVENTION POUR PRODUCTION D'UNE VIDÉO D'ART – BRIMBALANTE
14. ÉMISSION D'UN CHÈQUE – CONFÉRENCE « ADÉLARD GODBOUT, LA BATAILLE DE L'ÉLECTRICITÉ » – GUY PAQUIN
15. OFFRE DE SERVICE – FABRICATION DE PARECLOSES POUR L'ÉGLISE BISHOP STEWART MEMORIAL (BSM) – PROJET CPRQ REQUALIFICATION ÉGLISE BSM – CANOPÉ DESIGN
16. OFFRE DE SERVICE – FENESTRATION DU CHŒUR DE L'ÉGLISE BISHOP STEWART MEMORIAL (BSM) – PROJET CPRQ REQUALIFICATION ÉGLISE BSM – MARC COURNOYER
17. OFFRE DE SERVICE – CONTRE-FENÊTRES DU CLOCHER DE L'ÉGLISE BISHOP STEWART MEMORIAL (BSM) – PROJET CPRQ REQUALIFICATION ÉGLISE BSM – CONSTRUCTION FINITION INC.
18. OFFRE DE SERVICE – BÉRARD TREMBLAY ARPENDEURS-GÉOMÈTRES – CRÉATION D'UNE SERVITUDE
19. OFFRE DE SERVICE – MONERIS – TERMINAL PAIEMENTS PAR CARTE DE DÉBIT
20. ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 115-02-2025 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2025
21. ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 116-2025 ACCORDANT UNE RÉMUNÉRATION AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

22. DÉPÔT DU RAPPORT DE VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES
23. IMMEUBLES EN DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES - VENTE (MRC)
24. NOMINATION DE MEMBRES AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
25. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)
26. NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS
27. VARIA
 - *SOUTIEN FINANCIER – ACTIVITÉ MÉCHOUI - ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE*
 - *SOUTIEN FINANCIER – TROUPE DE THÉÂTRE LES LANGUES VERTES*
28. PÉRIODE DE QUESTIONS
29. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2. RES 518-02-25 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024 (BUDGET ET PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION)

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
 Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
 Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil adopte le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024 portant sur l'adoption du budget et du plan triennal d'immobilisation tel que rédigé par le directeur général et greffier-trésorier.

ADOPTÉE

3. RES 519-02-25 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
 Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
 Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil adopte le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024 tel que rédigé par le directeur général et greffier-trésorier.

ADOPTÉE

4. RES 520-02-25 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 9 JANVIER 2025

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
 Appuyé par la conseillère Marie Claude Aubin
 Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil adopte le procès-verbal de la séance du 9 janvier 2025 tel que rédigé par le directeur général et greffier-trésorier.

ADOPTÉE

5. RES 521-02-25 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 13 JANVIER 2025

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
 Appuyé par le conseiller Gilles Prairie
 Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil adopte le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2025 tel que rédigé par le directeur général et greffier-trésorier.

ADOPTÉE

6. RES 522-02-25 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
 Appuyé par le conseiller Bob Lussier
 Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil paye la liste des factures telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au Règlement N° 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

CHQ	FOURNISSEUR	RÉFÉRENCE	MONTANT
Bleu 499	Lise Bouchard	Ajustement sur vente produit BAT	12,00 \$
12496	Gilles Blais	CCCT Tournage BSM	1 425,00 \$
12497	Ville de Dunham	Ajustement collecte déchets	39 814,26 \$
12498	Morency Société d'avocats	Service juridique	2 448,97 \$
12499	T.I.C	Tel IP Février	227,72 \$
12500	Conseils SACO	Assistance travaux	150,91 \$
12501	Les Services EXP	PAVL 2024	2 215,04 \$
12502	Les Services EXP	Annulé	1 303,82 \$
12503	CLG Agfor	Projet plantation	273,64 \$
12504	Ferme du Haut-Vallon	Projet plantation	517,39 \$
12505	Telus	GPS voirie janvier	64,39 \$
12506	COGECO	Web épuration-caserne	128,10 \$
12507	COGECO	Web loisir janvier	51,68 \$
12508	COGECO	Web aqueduc janvier	63,18 \$
12509	Telus	Tel cell déc. à janvier	578,00 \$
12510	Martin Gendron	Arbres- Projet plantation	114,98 \$
12511	Annulé	Annulé	- \$
12512	Marc Cournoyer	Restauration fenêtres	2 520,00 \$
12513	Sergey Golikov	Cafetière	200,00 \$
12514	Telus	Tel cell janvier à février	327,94 \$
12515	Les Services EXP	Plan interv. Infrastructures	1 303,82 \$
12516	Messier Sylvie	Remboursement de taxes	188,37 \$
12517	Hébert Mathieu	Remboursement de taxes	983,30 \$
12518	Benoit Martin, Nadeau France	Remboursement de taxes	720,64 \$
12519	Marc-André Roy	CCU	75,00 \$
12520	Les Alarmes Perfection	Contrat renouvellement	1 424,54 \$
12521	Amazon.ca	Articles - accessoires	198,53 \$
12522	A.P.A.M	Cotisation annuelle	652,00 \$
12523	Aquatech	Suivi eaux usées et potables	4 582,12 \$
12524	Julien Bourbeau	Cell janvier	20,00 \$
12525	CANAC	Pièces-accessoires	462,34 \$
12526	Champigny Électrique	Réparation/Entretien bat. Munic.	2 593,15 \$
12527	CLD Brome-Missisquoi	Carte vélo- 2e versement	480,00 \$
12528	COMBEQ	Cotisation membre	540,38 \$
12529	Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs	Frais locaux janvier à mars 2025	862,31 \$
12530	DBR Informatique	Copie	157,20 \$
12531	ADMQ	Cotisation membre/formation	2 976,97 \$
12532	CSE Incendie & Sécurité	Vêtements de travail	4 874,30 \$
12533	Les emballages Carrousel	Articles hygiéniques	185,62 \$
12534	Excavation Dominic Carey	3e vers. Déneigement	81 090,66 \$
12535	FQM	Adhésion	1 976,32 \$
12536	GLS Logistics systems Canada	Frais poste- transport	27,13 \$
12537	Harnois énergies	Propane	2 672,97 \$
12538	Impression DF	Affiche stationnement	45,99 \$
12539	Joanne Ouellette	Déco Noël	23,00 \$
12540	Julie Girard	CCU	75,00 \$
12541	Marc Fortier	Cell janvier	20,00 \$
12542	Marie Claude Aubin	CCU	75,00 \$
12543	Martin Auto enr.	Transport tracteur	319,06 \$

12544	Mini Mécanique Granby	Scie	2 658,20 \$
12545	Moto sport G&L enr.	Pièce	25,87 \$
12546	Papeterie Cowansville	Fourniture de bureau	409,28 \$
12547	Anne Pouleur	H.P janvier 2025	1 552,50 \$
12548	Roger Courchesne	Location garage février/mars	1 200,00 \$
12549	Samantha Salois	Cell janvier	40,00 \$
12550	Sébastien Giguère	Cell janvier	20,00 \$
12551	SPA des Cantons	Frais annuels	250,00 \$
12552	Pierre St-Onge	Cell janvier	20,00 \$
12553	Techno-contrôle 2000	Inspection et entretien	262,14 \$
12554	Townsend Consultants	Mise à jour site web	120,80 \$
12555	Lou-Gabrielle Vaugeois	CCU	75,00 \$
12556	Ville de Bedford	Formation incendie	826,82 \$
12557	Ville de Dunham	Entraide incendie	462,21 \$
12558	Volta Électrique	Entretien génératrice	1 034,79 \$
12559	Y. Gosselin & Fils	Alimentspièces/accessoires	247,09 \$

Virements bancaires	FOURNISSEUR	RÉFÉRENCE	MONTANT
71	UQAM	Frais urbanisme	817,19 \$
72	Ministère du Revenu Québec	DAS	1 470,32 \$

ADOPTÉE

7. SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE

- SOUPER MÉCHOUI (14 FÉVRIER) – CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Le souper méchoui se tient le 14 février 2025 à l'école Saint-François d'Assise. La mairesse invite les citoyens à se joindre à la campagne de financement en participant au méchoui. Les billets sont disponibles à l'épicerie et au dépanneur.

- CONFÉRENCE ADÉLARD GODBOUT, LA BATAILLE DE L'ÉLECTRICITÉ – 20 FÉVRIER

Une conférence intitulée « Adélar Godbout, la bataille de l'électricité » aura lieu le 20 février au café Beat & Betterave. Les billets sont en vente sur la plateforme web du Beat & Betterave.

- COURS SUR L'HISTOIRE DES CANTONS DE L'EST

Le cours sur l'histoire des Cantons de l'Est, organisé en collaboration avec l'Université du Troisième Âge (UTA) est présenté dans la salle du Conseil et est très populaire.

- ENVOI DES COMPTES DE TAXES, 4 PAIEMENTS, RÉSULTATS FINANCIERS EN MARS

Les comptes de taxes seront émis au courant du mois de février et seront payables en quatre versements.

La présentation des états financiers pour l'année 2024 est prévue pour la séance du mois de mars.

- RETRAIT DE BORNES

Comme annoncé dans le dernier Messenger, la Municipalité a retiré les bornes de recharge gratuites dans les lieux publics. Un programme de subvention permettra l'installation de nouvelles bornes payantes.

- PATINOIRE – ON Y TRAVAILLE!

L'équipe travaille à améliorer l'état de la patinoire.

8. CORRESPONDANCE

- Lettre de Daniel Audet concernant le budget 2025 en général et plus précisément l'augmentation des taxes, les hausses de dépenses et les priorités budgétaires ainsi que l'endettement municipal et la planification à long terme

9. RES 523-02-25 DEMANDE DE P.I.I.A. N°25-001 – 10, CHEMIN DE LA CHOUETTE

CONSIDÉRANT QU' : une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale sur le lot rénové N° 5 896 921 a été déposée;

CONSIDÉRANT QUE : la construction d'immeubles en zone CONS-2 est assujettie au règlement sur les P.I.I.A.;

CONSIDÉRANT QUE : les choix de matériaux présentés, ainsi que l'échelle du bâtiment proposée, respectent les objectifs et critères du P.I.I.A.;

CONSIDÉRANT QUE : le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de P.I.I.A. tel que présentée;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé par le conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : accepter la demande de permis.

ADOPTÉE

10. RES 524-02-25 DEMANDE DE P.I.I.A. N°25-003 – 57-59, RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QU' : une demande de démolition du bâtiment, sis au 57-59 rue Principale, a été présentée au comité de démolition le 16 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE : le Comité de démolition s'est prononcé en faveur du projet du demandeur;

CONSIDÉRANT QU' : une demande a été déposée pour permettre la construction d'un bâtiment mixte qui prévoit un (1) local commercial et six (6) logements locatifs;

CONSIDÉRANT QUE : la zone M1-20 est assujettie au règlement sur les P.I.I.A.;

CONSIDÉRANT QUE : la demande vise la construction d'un immeuble inspiré de l'hôtel « American House » et de l'architecture de la maison-pignon, caractéristique du cœur villageois;

CONSIDÉRANT QUE : les plans et maquettes présentent un bâtiment de deux étages, dont le corps principal est en brique, surmonté d'une toiture à double pente en acier, et ponctué d'un pignon en façade;

CONSIDÉRANT QUE: les choix de matériaux présentés, les détails architecturaux ainsi que l'échelle du bâtiment proposés, respectent les objectifs et critères du P.I.I.A.;

CONSIDÉRANT QUE : le CCU recommande au Conseil d'accepter la demande de construction tel que présentée;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé par le conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : accepter la demande de permis.

ADOPTÉE

11. RES 525-02-25 ÉMISSION D'UN CHÈQUE – COTISATION ANNUELLE 2025 – ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT : la facture N° 2025-44 de l'Association des plus beaux villages du Québec au montant de 1 099,50 \$, exempte de taxes, pour la cotisation annuelle 2025;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé par le conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité émette un chèque de 1 099,50 \$ au nom de l'Association des plus beaux villages du Québec conformément à la facture N° 2025-44.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

12. RES 526-02-25 ÉMISSION D'UN CHÈQUE – SUBVENTION POUR PRODUCTION D'UNE VIDÉO D'ART – BRIMBALANTE

CONSIDÉRANT : la facture N° 20221147 de l'organisme Brimbalante du 14 janvier 2025 au montant de 250 \$ taxes incluses, pour le versement d'une subvention pour la production d'une vidéo d'art;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité de conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émette un chèque de 250 \$ au nom de Brimbalante, conformément à la facture N° 20221147.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

13. RES 527-02-25 ÉMISSION D'UN CHÈQUE – CONFÉRENCE « ADÉLARD GODBOUT, LA BATAILLE DE L'ÉLECTRICITÉ » – GUY PAQUIN

CONSIDÉRANT : la facture N° 19 de la part de Guy Paquin du 31 janvier 2025 au montant de 400 \$, exempte de taxes, pour la présentation de la conférence « Adélar Godbout, la bataille de l'électricité » le 20 février 2025;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité de conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émette un chèque de 400 \$ au nom de Guy Paquin, conformément à la facture N° 19.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

14. RES 528-02-25 OFFRE DE SERVICE – FABRICATION DE PARECLOSES POUR L'ÉGLISE BISHOP STEWART MEMORIAL (BSM) – PROJET CPRQ REQUALIFICATION ÉGLISE BSM – CANOPÉ DESIGN

CONSIDÉRANT: l'offre de service de Canopé Design du 17 janvier 2025 pour la fabrication de parecloes en frêne pour l'église BSM;

CONSIDÉRANT : la recommandation émise par l'architecte Stephan Barcelo le 22 janvier 2025;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité accepte l'offre de Canopé Design du 17 janvier 2025 pour la fabrication de parecloes pour l'église BSM au montant de 8 025,25 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

15. RES 529-02-25 OFFRE DE SERVICE – FENESTRATION DU CHŒUR DE L'ÉGLISE BISHOP STEWART MEMORIAL (BSM) – PROJET CPRQ REQUALIFICATION ÉGLISE BSM – MARC COURNOYER

CONSIDÉRANT : la demande de soumissions pour la réfection de la fenestration de l'église BSM faite par l'architecte Stephan Barcelo;

CONSIDÉRANT: l'offre de service de Marc Cournoyer du 29 janvier 2025 pour des travaux de fenestration à l'église BSM;

CONSIDÉRANT : la recommandation émise par l'architecte Stephan Barcelo le 31 janvier 2025;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé par le conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité accepte l'offre de service de Marc Cournoyer du 29 janvier 2025 pour des travaux de fenestration à l'église BSM au montant de 15 941,25 \$, exempté de taxes.

ADOPTÉE

16. RES 530-02-25 OFFRE DE SERVICE – CONTRE-FENÊTRES DU CLOCHER DE L'ÉGLISE BISHOP STEWART MEMORIAL (BSM) – PROJET CPRQ REQUALIFICATION ÉGLISE BSM – CONSTRUCTION FINITION INC.

CONSIDÉRANT : la demande de soumissions pour les contre-fenêtres de l'église Bishop Stewart faite par l'architecte Stephan Barcelo;

CONSIDÉRANT QUE: la soumission N° 25-17-2 de Construction Finition inc. du 28 janvier 2025 pour des contre-fenêtres neuves à l'église BSM constitue l'offre la plus avantageuse;

CONSIDÉRANT : la recommandation émise par l'architecte Stephan Barcelo le 29 janvier 2025;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité accepte l'offre de service de Construction Finition inc. du 28 janvier 2025 pour des contre-fenêtres neuves à l'église BSM au montant de 27 898,81 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

17. RES 531-02-25 OFFRE DE SERVICE – BÉRARD TREMBLAY ARPENDEURS-GÉOMÈTRES – CRÉATION D'UNE SERVITUDE

CONSIDÉRANT : la résolution N° 478-12-24 « Préparation d'acte de servitude – 79, rue Principale », adoptée par le Conseil le 16 décembre 2024;

CONSIDÉRANT: l'offre de service de Bérard Tremblay arpenteurs-géomètres du 22 janvier 2025 pour la création d'une servitude au 79, rue Principale;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité accepte l'offre de Bérard Tremblay arpenteurs-géomètres du 22 janvier 2025 pour la création d'une servitude au 79, rue Principale au montant de 2 145 \$, avant taxes.

ADOPTÉE

18. RES 532-02-25 OFFRE DE SERVICE – MONERIS – TERMINAL PAIEMENTS PAR CARTE DE DÉBIT

CONSIDÉRANT QUE : la Municipalité souhaite offrir la possibilité de paiement par carte de débit à ses contribuables;

CONSIDÉRANT: l'offre de service de Moneris du 8 janvier 2025 pour le Moneris GO-terminal ainsi que les frais associés;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité accepte l'offre de Moneris du 8 janvier 2025 pour le Moneris GO-terminal ainsi que les frais associés tel que détaillé.

ADOPTÉE

19. RES 533-02-25 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 115-02-2025 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2025

Le directeur général et greffier-trésorier mentionne que les taux spécifiés aux articles 2, 4 et 5 ont été modifiés depuis le dépôt du projet de règlement.

CONSIDÉRANT QU' : un avis de motion du règlement N° 115-02-2025 décrétant l'imposition des taxes municipales pour l'année 2025 a été donné le 13 janvier 2025;

CONSIDÉRANT QUE le projet du règlement N° 115-02-2025 a été déposé en séance du Conseil le 13 janvier 2025;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : adopter le règlement N° 115-02-2025 décrétant l'imposition des taxes municipales pour l'année 2025.

ADOPTÉE

20. RES 534-02-25 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 116-2025 ACCORDANT UNE RÉMUNÉRATION AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QU' : un avis de motion du règlement N° 116-2025 accordant une rémunération aux membres du conseil municipal a été donné le 9 janvier 2025;

CONSIDÉRANT QUE le projet du règlement N° 116-2025 a été déposé en séance du Conseil le 9 janvier 2025;

CONSIDÉRANT QUE : les membres du Conseil renoncent à une augmentation de leur rémunération pour l'année 2025;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents et de la mairesse

D' : adopter le règlement N° 116-2025 accordant une rémunération aux membres du conseil municipal.

ADOPTÉE

21. DÉPÔT DU RAPPORT DE VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Le directeur général et greffier-trésorier dépose à la table du Conseil le rapport de vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes dues des années 2024 et antérieures.

22. RES 535-02-25 IMMEUBLES EN DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES - VENTE (MRC)

CONSIDÉRANT : le dépôt de la liste des immeubles en défaut de paiement des taxes municipales en date du 3 février 2025, lors de la présente séance du conseil;

CONSIDÉRANT : les recommandations du trésorier concernant les immeubles sur le territoire de la municipalité ou ville pour lesquels les taxes municipales dues des années 2024 et antérieures n'ont pas été payées, en tout ou en partie;

CONSIDÉRANT : les démarches déjà entreprises auprès des propriétaires desdits immeubles, l'intérêt pour la Municipalité d'éviter toute prescription du compte de taxes et les pouvoirs conférés au Conseil par la législation applicable en matière de vente d'immeuble pour défaut de paiement des taxes municipales;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé par le conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil autorise en vertu de la Loi la vente des immeubles en défaut de paiement, en tout ou en partie, des taxes municipales et/ou scolaires des années 2024 et antérieures, le 12 juin 2025 ou à une autre date, à être fixée par la MRC de Brome-Missisquoi en fonction des normes applicables. Cependant, au cours

du processus et sur demande de la MRC, en procédant par une autorisation écrite du directeur général et greffier-trésorier, Sergey Golikov, la Municipalité peut réduire le montant dû en acceptant de soustraire les taxes de l'année courante ou autres.

QUE : le Conseil autorise au nom de la municipalité de Frelighsburg le directeur général et greffier-trésorier, Sergey Golikov, ou en son absence, la greffière-trésorière adjointe, Maike Storks, à assister à la vente et à faire la première mise au montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, ainsi que toutes mises subséquentes pour acquérir tout immeuble en défaut de paiement des taxes de la Municipalité faisant l'objet de cette vente, la Municipalité n'étant cependant pas tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication.

ADOPTÉE

23. RES 536-02-25 NOMINATION DE MEMBRES AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT : la résolution No 414-11-24 « *Lancement appel aux candidatures et formation d'un comité de sélection concernant le renouvellement du mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme* », adoptée par le Conseil le 4 novembre 2024 ;

CONSIDÉRANT : le règlement No 140-03-2019-1 portant sur le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) ;

CONSIDÉRANT QU' : une nouvelle candidate a préalablement exprimé son intérêt de participer au CCU et qu'un membre actuel du Comité a exprimé son intérêt de renouveler leur mandat ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil municipal nomme Marc-André Roy et Sarah St-Onge membres du CCU, sièges N° 1 et N° 2 respectivement, pour un mandat de deux (2) ans, débutant le 4 février 2025, pour se terminer le 2 février 2027.

La mairesse remercie Hélène Dallaire pour son implication et son travail comme membre N° 2 du CCU pendant les six dernières années.

ADOPTÉE

24. RES 537-02-25 NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

CONSIDÉRANT : la résolution N° 140-04-24 « *Nomination de la présidente - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)* », adoptée par le Conseil le 8 avril 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE : le mandat de la conseillère Marie Claude Aubin en tant que présidente du CCU se termine le 3 février 2025 ;

CONSIDÉRANT : le règlement No 140-03-2019-1 sur le CCU ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal renouvelle la nomination de Marie Claude Aubin à titre de présidente du CCU pour un mandat débutant le 4 février 2025 et se terminant le 3 février 2026.

ADOPTÉE

25. NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS

• **Comité consultatif société (CCS)**

Le comité prévoit une nouvelle édition du marché de Noël gratuit en 2025. La date provisoire est le 30 novembre 2025.

Une soirée cinéma-conférence est en préparation pour la fin avril/début mai au Beat & Betterave. Le film à l'affiche sera « À hauteur d'enfant » suivi d'un échange avec les cinéastes.

La fête des voisins sera soulignée le 7 juin. Tous les citoyens sont invités à participer à l'initiative en se rassemblant entre voisins et en envoyant des photos qui seront publiées sur le site Facebook de la Municipalité.

Le sous-comité bibliothèque aura une nouvelle coordonnatrice, Claire Lebel. La conseillère Stéphanie Dalpé remercie la coordonnatrice sortante, Sarah-Maria LeBlanc, pour son travail.

L'escouade bienveillante a deux personnes responsables de la boîte vocale et de la boîte courriel, Anne-Sophie Tanguay et Marlène Boutin Massé. La conseillère Stéphanie Dalpé remercie la responsable sortante, Camille Voghel, pour son implication depuis le tout début de l'initiative.

- **Comité consultatif en environnement (CCE)**

Le comité travaille sur le projet de supports à vélos fabriqués par l'organisme Pleins Rayons à Cowansville à partir de bois fourni par la Coop de foresterie de Frelighsburg.

Le plan d'action pour les plantes exotiques envahissantes est en élaboration.

- **Comité consultatif en agriculture et foresterie (CCAF)**

Une rencontre citoyenne aura lieu le 6 février au Beat & Betterave pour présenter un portrait de l'agriculture locale et des façons de s'impliquer à la suite de la réalisation d'un sondage. Tous les citoyens sont invités.

- **Comité consultatif en culture et tourisme (CCCT)**

Une conférence aura lieu le 20 février à 19 h au Beat & Betterave sur Adélar Godbout qui est à l'origine d'Hydro Québec, du vote des femmes et de l'amélioration du droit de travail au Québec. La conférence sera animée par Guy Paquin.

- **Comité consultatif en patrimoine bâti (CCPB)**

Le comité continue à compiler l'inventaire des maisons patrimoniales de Frelighsburg. Ce projet sera suivi d'un projet de bottin des artisans de la région qui peuvent s'impliquer dans la rénovation des maisons patrimoniales.

26. VARIA

- **RES 538-02-25 SOUTIEN FINANCIER – ACTIVITÉ MÉCHOUI - ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE**

CONSIDÉRANT : l'importance des activités organisées au profit des enfants grâce à la campagne de financement;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé par la conseillère Marie Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité verse un soutien financier de 500 \$ au comité Méchoui de l'école Saint-François d'Assise;

ADOPTÉE

- **RES 539-02-25 SOUTIEN FINANCIER – TROUPE DE THÉÂTRE LES LANGUES VERTES**

CONSIDÉRANT : la demande de contribution financière de la part d'Annick Gamache pour la troupe de théâtre les Langues Vertes du 22 janvier 2025;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité émette un chèque de 250 \$ au nom d'Annick Gamache pour soutenir la troupe de théâtre les Langues Vertes;

QUE : cette dépense soit financée à même le poste 02-702-92-447 « budget comités consultatifs » du budget courant.

ADOPTÉE

27. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue.

28. RES 540-02-25 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller le conseiller Gilles Prairie

Appuyé par le conseiller le conseiller Bob Lussier

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : lever la séance à 19 h 55.

Lucie Dagenais
Mairesse

Sergey Golikov
Directeur général,
greffier-trésorier

Attestation

La signature du présent procès-verbal par la mairesse équivaut à la signature par celle-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.